
***Informé, proposer des alternatives, animer et agir
pour l'aménagement et la survie du Pays Yennois***

Points sur nos actions depuis notre création en juin 2008:

- **lettres à Hervé Gaymard**, président du Conseil Général de la Savoie, avec copie aux élus locaux du canton:
 - le 19/08/2008, pour **la sécurisation du tunnel du Chat** devant aboutir à la « **re-circulation** » des **bus scolaires**, du trafic touristique et économique local (approvisionnement des entreprises du canton), *sans réponse à ce jour*.
 - le 18/07/2008, pour la continuité de la vélo route, *avec réponse*, le 31/07/2008, et rectificatif des informations erronées données dans Savoie Mag du 31/10/2008.

- **lettre** du 25/10/2008 **à Maurice Michaud**, maire de Yenne, demandant **qu'une réflexion sur l'harmonisation architecturale** du vieux bourg de Yenne **soit entreprise avec** les différents acteurs **DDE/ MAIRIE/ Architectes des bâtiments de France**.
Objectifs : **Équité des Yennois** dans le choix des matériaux au moindre coût
Information et simplification des obtentions de permis de construire
Pas de réponse à ce jour

- **contribution écrite à l'Enquête Publique**, sur les **rejets au Rhône des affluents de l'agglomération chambérienne**, en mairie de la Balme, le 15 juillet 2008.
Objectifs: **obtenir une meilleure surveillance de la pollution** des rejets et donc une meilleure qualité des eaux rejetés après traitement (voir les photos de mousse sur notre site internet)
obtenir les compensations auxquelles **le canton peut prétendre depuis des décennies,...**

Les recommandations suivantes de la part du commissaire enquêteur : (extrait)

- *intensifier et compléter les analyses des rejets (même en août)*
- *engager avec les partenaires concernés une démarche visant à faire bénéficier le canton de Yenne, des opérations de promotion touristique, dans le cadre du projet « Grand Lac »*

reprennent en bonne partie nos remarques et suggestions pour la suite du dossier, à notre grande satisfaction, et ce malgré les réticences initiales de Maurice Michaud.

Le 5 février 2009, nous avons effectué un prélèvement d'eau mousseuse à la sortie de la conduite que nous avons remis à la mairie de Yenne pour analyse par un laboratoire.

- **présentation et exposé** aux élus de Yenne, le 23 juillet 2008, d'un état des lieux des problèmes de déplacements des piétons dans le bourg et plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.
 - demande d'élargissement des commissions municipales « au niveau accessibilité » à notre association, bien reçue mais refusée à ce jour par monsieur le Maire (conseil municipal du 5 février 2009)
 - proposition d'amélioration des cheminements piétons réalisés (avec pose de mobiliers urbains), et de sensibilisation des automobilistes au partage de l'espace avec les piétons (et les cyclistes).

- **remise**, le 5 février 2009, **à monsieur le maire de Yenne d'une pétition** (revêtue de 190 signatures) réclamant l'installation d'abribus pour tous les usagers des lignes de bus (scolaires ou

non) sur Yenne et le canton, demande déjà formulée individuellement depuis de nombreuses années.

- **participation active à la fête du 15 août 2008**, avec un char évoquant la navigabilité du Rhône à Yenne et la situation portuaire de Yenne, que nous défendons pour le développement du canton.
- **tenue d'un stand à la foire de la Sainte Catherine**, avec
 - présentation de notre pétition pour création d'abribus
 - appui d'une pétition émanant du collectif « Belley-usagers » au conseil général de l'Ain, pour le **renforcement** d'une ligne régulière entre Belley et Chambéry, passant par le pays yennois.
- **présence aux réunions du conseil municipal de Yenne et de la Communauté de Communes**. Analyse des sujets abordés, avec actions suivant notre sensibilité aux dossiers.

Nos futures actions :

- Mobilisation active en fonction de l'attitude du Conseil Général sur la sécurisation du tunnel du Chat.
- Raccordement de Yenne à la véloroute Léman-Méditerranée.
- Suivi du devenir de la zone artisanale (ou Arlésienne !) des Fontanettes.
- Suivi des actions déjà engagées (voir ci-dessus).
- Sujets que vous évoquerez avec nous, ou que vous déposerez dans notre boîte à idées, ou sur notre site internet, pour agir ensemble.

Nos souhaits :

Nous voulons agir avec vous, être des acteurs citoyens responsables sur tous les sujets majeurs, du canton.

Mais pour peser sur les décisions communautaires, nous avons besoin d'une adhésion massive des habitants de toutes les communes.

Notre information est diffusée :

- sur notre **panneau d'affichage**, situé dans le passage du parking de l'Etoile à la place Charles Dullin. Vous trouverez une copie de tous nos courriers et le compte rendu de nos réunions.
- par **courriel** adressés à tous les adhérents,
- sur notre **site internet** : <http://yenneautrement.e-monsite.com>

Notre bureau :

Président : Louis Belly, vice-présidents : Robert Couturier, Eric Morelli, Jérôme Puthon
Secrétaire : Jean-Marc Watier, adjoint : Sylvaine Faure
Trésorier : Christian Chapeau, adjoint : Claude Laurent

bulletin d'adhésion ou ré-adhésion année 2009 :

NOM :	PRENOM :
Adresse :	
Adresse électronique* :	Téléphone fixe ou mobile* :
J'adhère à l'association « Yenne autrement » et verse, pour 2008-2009,	

la somme de 5,00 € ou 10,00 € pour devenir membre bienfaiteur + éventuellement ...euros de don,
avec règlement effectué en espèces ou par chèque bancaire (à l'ordre de Yenne autrement)

date et signature:

** facultatif*